

La CCI IG avec le soutien de l'ADEME et de la Région a organisé les Trophées eco innovants, et à l'occasion des Rencontres Pro du Développement Durable, le 18 mai 2018 une cérémonie de remise a eu lieu.

Ce concours valorise la démarche environnementale d'une entreprise dans trois catégories :

Produit/Service eco- innovant · Technologie eco- innovante · Economie sociale et solidaire

Ainsi, 3 entreprises ont été récompensées et un coup de cœur a aussi été décerné.



**Lauréat Trophée Economie
Sociale et Solidaire
SAINT JEAN BOSCO**

Créée en avril 2015, l'Association Saint Jean Bosco développe sur le site de Saint Jean Bosco et plus largement sur la Guadeloupe une offre de formation, d'éducation et d'insertion au profit des jeunes guadeloupéens.

Situé sur la commune de Gourbeyre, le site de St Jean Bosco totalise 19 hectares, dont une majorité fut utilisée dans le passé à des fins agricoles. L'objectif de l'Atelier Chantier d'Insertion « BOSCO NUTRI LOKAL » est de réhabiliter ces terres agricoles en un site pilote dédié à la fois à l'insertion socioprofessionnelle en système de production agro-écologique, et à l'animation socioéconomique autour des produits agricoles locaux à fort potentiel nutritionnel.

Le projet accueille actuellement 15 salariés en insertion. Dans un avenir proche, des ateliers de valorisation de modes de vie porteurs de sens et plus durables (éco-consommation, sensibilisation nutritionnelle) seront proposés à un public scolaire.

Association Saint Jean Bosco



**Lauréat Trophée Produit/
service eco innovant
R3 ATTITUDE**

R3 Attitude permet de Réagir, Recycler et Recréer. La borne de tri de marque Canibal connaît un succès grandissant depuis son arrivée en Guadeloupe. Grâce à un concept ludique et innovant, cette borne incite à renouveler les éco-gestes et permet de communiquer de manière éco-responsable.

Lorsqu'une personne dépose une bouteille plastique, une canette ou un gobelet, la machine reconnaît l'emballage et déclenche automatiquement un jeu afin de gagner des cadeaux ou des bons de réduction. On peut aussi faire un don pour une association. Un écran de 55 pouces intégré à la borne offre aux entreprises la possibilité de se distinguer et d'augmenter leur visibilité en affichant leur engagement autour du développement durable. L'entreprise sensibilise la population sur l'importance du tri et la revalorisation des déchets. Il n'appartient qu'à nous d'optimiser nos ressources et utiliser les énergies renouvelables pour générer une économie circulaire.

www.r3attitude.com



**Lauréat Trophée
Technologie eco innovante
MEFC SARL**

L'entreprise MEFC SARL propose des services dans le froid et la climatisation. Le nouvel objectif était de supprimer les soudures avec acétylène et oxygène en les remplaçant par du sertissage certifié. Pour ce faire, chacun des techniciens a été formé et accrédité pour utiliser cette technologie dorénavant intégré dans leurs procédés. En utilisant cette nouvelle technique, les potentielles fuites de gaz frigorigène dans l'atmosphère sont très drastiquement réduites. De même, les temps de montage de réseaux des frigos « complexes » sont divisés par 3. Cette nouvelle méthode a donc contribué à un bénéfice tant environnemental que technique.

www.climatisation-antilles.com



**Coup de cœur
DOMOTIKARAIBES**

DOMOTIKARAIBES est une Start Up spécialisée dans le développement et l'intégration de systèmes communicants pour l'habitat et les bâtiments. Cette dernière travaille dans le SmartBuilding où elle rend les bâtiments intelligents et plus économes en énergie. Le terme de bâtiment intelligent recouvre à la fois la notion de maison communicante individuelle (Smart home) et de bâtiment à énergie positive (Smart building).

La solution innovante « CONSOCHAIN » by DOMOTIKARAIBES permet de récolter et d'analyser les données de la maison et/ou bâtiments via des objets et capteurs connectés afin de gérer et d'optimiser tout type de biens immobiliers et donc de faire des économies d'énergie. »

www.domotikaraibes.com



LES TROPHÉES ÉCO-INNOVANTS sont la preuve que chaque entreprise, à son échelle et quelque soit son domaine d'activité, peut œuvrer en faveur de la protection de l'environnement.